



## Je ne sais pas lequel des assedic ou de l'hôpital doit me verser

Par **mittenne**, le **26/05/2008** à **19:03**

Bonjour

Voilà j'ai été embauché à l'hôpital d'ORLEANS EN Septembre 2006 après avoir eut mon concours à l'entrée à l'école d'aide soignante, l'hôpital ma "obligé" à démissionner au mois de Juillet 2007. après mettre renseignez auprès des Assedic j'ai travaillé plus de 450 heures. Je suis rentrée à l'école d'aide soignante au moi de Janvier 2008, j'ai fait une demande d'allocation et les ASSEDIC ont refusé me disant que c'était à mon dernier employeur le plus long donc l'hôpital de me rémunérer est ce possible alors que j'ai démissionner?????

merci de votre réponse

cordialement